

Livret de l'organisateur

NOUS, CONSOMMATEURS

UN FILM DOCUMENTAIRE ASL PRODUCTIONS
RÉALISÉ PAR ANNE-SOPHIE LÉVY-CHAMBON



QUAND LES CONSOMMATEURS
DEVIENNENT ACTEURS DIRECTS
DE LEUR CONSOMMATION.

Introduction

Notre initiative collective « C'est qui le Patron ?! » a pour objectif de soutenir les producteurs. Elle est à l'origine de 30 produits équitables co-crédés tous ensemble et vendus partout en France.

Plus de 3000 producteurs soutenus directement (et des milliers d'autres indirectement) par nos achats solidaires.

Nous sommes plus de 15 millions d'acheteurs de ces produits solidaires et 13 000 sociétaires engagés dans la démarche.

Pour partager cette aventure, il existe aujourd'hui un documentaire à notre disposition, que chacun d'entre nous, à son échelle, peut projeter : auprès de nos collègues, de nos proches, de nos amis...



Que contient ce livret ?

- ✓ Une présentation du documentaire
- ✓ L'organisation d'une projection en 6 étapes
 - Choisir une date
 - Choisir un lieu (gratuit)
 - Envoyer les invitations
 - Faire parler de l'évènement
 - Préparer la projection
 - Le jour J
- ✓ Les outils et supports à disposition
- ✓ Notre objectif commun



Nous, Consommateurs

Ne l'oublions pas : le Patron, c'est le Conso !

Grâce à ce documentaire à notre disposition, nous pouvons :


- ☛ **Faire prendre conscience** à notre entourage que notre carte bleue est un bulletin de vote quotidien qui peut changer la vie des producteurs et faire bouger les lignes !
- ☛ **Discuter, débattre**, partager toutes nos idées, et trouver ensemble des solutions concrètes afin de soutenir le travail des producteurs
- ☛ **Ressentir la force du collectif**, s'entourer d'autres consommateurs engagés et se motiver à agir, à notre échelle, au quotidien
- ☛ **Partager autour de nous** le fonctionnement de notre aventure collective et inspirer d'autres mouvements ! La co-construction et la transparence peuvent devenir des piliers de notre consommation.


Merci à tous d'être le maillon essentiel de notre chaîne de solidarité, sans précédent dans le monde agroalimentaire, qui permet de soutenir ceux qui nous nourrissent tous les jours. Ils le méritent 🧑🌾




Comment mettre en place une projection ? *en 6 étapes*


Choisir une date

 **Choisir un lieu** (mis à disposition gratuitement) : perso, associatif, en entreprise... La projection peut avoir lieu dans le cadre privé ou public, et son accès doit être gratuit pour tous.

 **Envoyer les invitations** : pas de pression sur le nombre de personnes, il peut s'agir aussi bien d'un évènement avec des proches, des collègues ou bien encore ouvert à tous. Pensons à mettre en place un système d'inscription pour gérer le flux.

 **Faire parler de l'évènement** : une affiche à la boulangerie, des flyers à la machine à café, des posts sur les réseaux sociaux...

Préparer la projection

 **Le jour J** : accueillir le public, présenter notre collectif et éventuellement animer un petit échange (voire même une table ronde si on le souhaite !)

Avant-première du documentaire *Nous, Consommateurs* le 13 juin 2023 à Paris, en présence de consommateurs, sociétaires, producteurs, fabricants, et enseignes.





Choisir une date

Comment me décider sur la date ?

Sonder notre entourage en amont peut nous aider à remplir au mieux notre salon ou la salle choisie : un petit coup de fil, un sondage par mail (ou doodle) ou sur une boucle whatsapp... Cela peut aussi dépendre des disponibilités du lieu choisi !

Existe t-il des périodes à privilégier ?

Famille/proches

Organiser pendant un weekend, les vacances ou sur un jour férié peut nous permettre de profiter de la soirée pour organiser un petit apéro et discuter ! Même si un soir de semaine peut tout à fait convenir pour une projection entre voisins par exemple.

Cadre professionnel/public

Les mardi/jeudi sont les jours privilégiés pour les évènements en interne au sein d'une entreprise. Si nous ne pouvons pas l'organiser en journée, la pause déj ou la fin de la journée peuvent être des solutions, lors d'un *afterwork* par exemple !



Choisir un lieu

Tous les lieux peuvent convenir à la projection du documentaire, il faut simplement penser à avoir à disposition une télévision ou un écran (mur blanc, vidéo projecteur...) de quoi s'asseoir, et éventuellement de quoi organiser un petit apéro 🍷

Comment trouver une idée de lieu ?

Commençons au plus simple avec les lieux que nous fréquentons : chez nous, dans notre bar de quartier, notre association, notre club de sport... Pour trouver d'autres idées nous pouvons en parler à notre entourage, solliciter nos voisins ou encore nos collègues ! Tout est possible tant que le lieu est mis à disposition gratuitement. 🙏 🙏

Des exemples de lieux privés ?

Notre salon, celui d'un ami, le garage aménagé du voisin, le jardin d'une cousine... Pour faire une première projection avec nos proches, il existe plein de possibilités !

Des exemples de lieux dans le cadre professionnel/public ?

Une salle de réunion, la cafétéria, la MJC de sa commune, le ciné/théâtre du quartier, une salle des fêtes, bar, restaurant, garage, hangar, commerce, atelier... La palette est aussi large ! Nous pouvons nous rapprocher de notre mairie ou d'autres structures locales pour nous aider :)



Envoyer les invitations

📋 Qui inviter ?

Cadre privé : famille, amis, voisins, proches, collègues...

Cadre professionnel : ses collègues bien sûr :)

Cadre public : habitants, commerçants, collègues encore, amis d'amis, école des enfants, connaissances via nos loisirs...

✉️ Quand envoyer les invitations ?

1 mois avant minimum si c'est une projection qui nécessite de "remplir" une salle, ou si le public n'est pas encore très familier avec le sujet

10 jours avant minimum si c'est un projection privée, pour laquelle les invités sont plus facilement joignables et disponibles

👉 Quels éléments mettre dans l'invitation ?

La date, le lieu, l'heure, l'objectif de la projection, le formulaire d'inscription (google form, typeform, monday, excel collaboratif..) et tous les détails nécessaires aux invités ! Si nous proposons par exemple un apéro collaboratif, il peut-être utile de préciser que tout le monde peut apporter quelque chose à manger ou à boire 🙌



Faire parler de l'évènement


Communiquer en ligne :

Evènement outlook/gmail/ical pour les calendriers, mails de groupe, espace dédié sur un site internet, newsletter, SMS, WhatsApp, réseaux sociaux, blog, site internet du lieu...

Communiquer en format papier :

Des affiches et des flyers sont à notre disposition dans notre boîte à outils, nous pouvons les déposer au bureau, près de la machine à café (ou encore dans les toilettes, haut lieu de passage !), à l'accueil...

Pour un évènement public (ou privé !) nous pouvons aussi décider de faire une petite invitation qui sera envoyée par voie postale, de déposer des affiches dans des restaurants, magasins, bureaux, lieux publics variés...

 Enfin à l'**oral** tout simplement par téléphone, en fin de réunion, ou encore à la sortie d'un cours ou d'une activité...

- *Dans un cadre public, notre date pourra apparaître dans la Newsletter C'est qui le Patron ?!, dans l'espace sociétaires sur le site internet, sur demande ! Il suffit d'en parler à Marie (contact en fin de livret)*
- *Teaser (vidéo), affiche, flyer, SMS et mail type à retrouver également dans la boîte à outils de l'organisateur.*



Préparer la projection

👉 **Il ne reste plus qu'à organiser ! Nous pouvons aussi demander à un proche ou collègue de co-organiser avec nous :)**

📍 **Le lieu est trouvé et la date identifiée, que se passe t-il ensuite ?**

Nous pouvons rencontrer les accueillants/responsables du lieu, vérifier les prises électriques, l'installation du vidéo projecteur, si les enceintes ou le son fonctionne bien, qu'il y ai assez de place pour tout le monde, un espace pour une table ronde si nous l'organisons... et appeler Marie ☎ de l'équipe pour en discuter si besoin (contact à la fin du livret)

🎬 **En quel format le documentaire est-il disponible ?**

Le format s'adapte à nos besoins ! Il suffit de contacter Marie :)

🍷 **Comment organiser un apéro collaboratif ?**

Nous pouvons tout simplement inviter les participants à emmener une boisson ou un grignotage de leur choix, à partager !

👉 **Comment éviter les absents ?**

Nous pouvons demander une confirmation de présence quelques jours avant, et relancer par exemple nos invités la veille de la projection en redonnant toutes les infos utiles. Malheureusement les petits soucis de dernière minute arrivent très souvent, il est possible aussi de prévoir un peu plus d'invités que de places :)



☀️ Le jour J

Nous pouvons dire un petit mot par exemple avant le documentaire, pour présenter notre collectif, ou encore pourquoi nous nous sommes engagés :) Une petite introduction de notre aventure est disponible dans la boîte à outils si besoin !

A la fin de la projection, il peut-être intéressant, en fonction du format de notre projection, d'organiser **un échange** entre les participants (voire une table ronde avec des invités, Marie se tient à notre disposition pour en discuter). Par exemple :

- *Qu'en avez-vous pensé ?*
- *Qu'est-ce qui vous a étonné/touché dans ce documentaire ?*
- *Est-ce que vous pensez que notre coopérative peut en inspirer d'autres ?*
- *En quoi le collectif est une vraie force ?*

♥️ L'après-projection : on se dit tout !

Nous pouvons faire nos retours d'expériences sur le WhatsApp des organisateurs, auprès de Marie directement, et faire passer le questionnaire de satisfaction auprès de nos invités afin d'améliorer ce livret et les conseils aux prochains organisateurs !



QUAND LES CONSOMMATEURS DEVIENNENT ACTEURS DIRECTS DE LEUR CONSOMMATION.

Rejoignez les organisateurs !

On peut tous rejoindre le WhatsApp des organisateurs pour partager les bonnes pratiques, se motiver et s'entraider 🤝

Vous avez des questions ?

N'hésitez pas à contacter Marie, sociétaire-organisatrice et membre de l'équipe C'est qui le Patron ?!



marie@lamarqueduconsommateur.com

